

Inveready accompagne Arcure dans son développement avec un emprunt convertible en actions de 4,0 M€

- Durée de l'emprunt : 5 ans
- Prix de conversion : 4,25 €

Pantin, le 6 mai – 08h00 – Arcure (« la Société »), spécialiste de l'intelligence artificielle appliquée au traitement de l'image pour l'industrie, annonce la signature d'un protocole d'accord avec Inveready dans le cadre d'un projet d'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant nominal de 4,0 M€ visant à accompagner la Société dans sa trajectoire de croissance.

FINANCEMENT DE LA CROISSANCE

Ce financement permettra à Arcure d'accompagner ses ambitions de croissance rentable, avec un objectif de doublement de son chiffre d'affaires à l'horizon 2024. La stratégie de croissance mise en œuvre comprend notamment le déploiement rapide de Blaxtair® Origin. Commercialisé sur la seconde moitié de 2022, Blaxtair® Origin, offre des performances supérieures au Blaxtair® 3 (distance, postures, évolutivité, etc.), une connectivité native et un encombrement très réduit, élargissant la taille de son marché. Avec Blaxtair® Origin, Arcure entend accroître, à moyen terme, le nombre de Blaxtair® installés par machine ainsi que les revenus récurrents de service associés et augmenter significativement la marge brute de la société.

Patrick MANSUY, Président et co-fondateur d'Arcure, déclare : « Arcure connaît actuellement une belle dynamique sur le développement de ses activités et dispose d'un potentiel de croissance embarquée conséquent pour 2022. Nos solutions sont plébiscitées par des constructeurs partenaires et par de nombreux grands comptes internationaux dont plus d'une dizaine sont actuellement engagés dans l'équipement de l'ensemble de leur flotte de véhicules. Plusieurs dizaines d'autres groupes pourraient progressivement annoncer l'adoption du Blaxtair au cours des prochains semestres. La Société entend mettre à profit les fonds qui seraient levés dans le cadre de cette émission obligataire pour intensifier son développement, notamment en capitalisant sur les récents succès commerciaux aux Etats-Unis et en accélérant le lancement prochain de Blaxtair® Origin. »

Alexandre Bartolini, Directeur d'Investissement chez Inveready, déclare : « Nous sommes ravis de pouvoir accompagner Arcure dans cette phase de développement. Les perspectives de croissance de la société sont solides et nous sommes enthousiastes à l'idée d'apporter des ressources financières complémentaires. Elles permettront à Arcure d'accélérer son plan de développement prometteur. »

PRINCIPAUX TERMES DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE EN ACTIONS

Les principales caractéristiques de ce projet d'émission d'obligations convertibles en actions (les « OCA 2022 ») sont les suivantes :

Montant de l'emprunt obligataire convertible en actions	4,0 M€
Durée de l'emprunt obligataire convertible en actions	5 ans à compter de la date d'émission des OCA 2022
Taux d'intérêt	Intérêts servis : Euribor 3 mois (flooré à 0%) + 3,50% Intérêts capitalisés : 3,49% Plafond des intérêts : 7,75%
Prix de Conversion	4,25 €

Ce projet d'Emprunt Obligataire Convertible en Actions est soumis à l'approbation par l'assemblée générale du 9 juin prochain des autorisations financières permettant cette émission et à la conclusion d'une documentation définitive entre les parties.

Dans le cadre de l'accord signé ce jour, Inveready aura la possibilité d'exercer son droit de conversion, à sa discrétion, à partir du 19^{ème} mois à compter de la date d'émission des OCA 2022.

La réalisation de cette opération fera l'objet d'un communiqué ultérieur par la société.

Ce projet d'opération est une nouvelle étape visant à doter la société des ressources financières en adéquation avec ses ambitions et son potentiel de croissance pour les années à venir. Dans cette même dynamique d'accélération, la société pourrait procéder dans les mois à venir, selon les conditions de marché, à une levée de fonds complémentaire dont les modalités resteraient à définir.

TP ICAP Midcap agit en qualité de Conseil dans le cadre de ce projet.

Plus d'information sur www.arcure-bourse.com

À propos d'Arcure

Créée en 2009, Arcure est une société de haute technologie, spécialiste de l'intelligence artificielle appliquée au traitement d'image dans l'univers industriel, qui développe et commercialise des solutions pour renforcer l'autonomie et la sécurité des engins et robots industriels.

En collaboration avec les équipes de recherche du CEA, Arcure a notamment développé Blaxtair®, une solution de pointe de détection intelligente de piétons, améliorant la sécurité autour des véhicules industriels dans de nombreux contextes, et notamment dans les environnements les plus extrêmes. Vendu déjà à près de 12 000 exemplaires dans plus de 30 pays, Blaxtair® est utilisé par les leaders industriels mondiaux et progressivement adopté par les constructeurs d'engins.

Arcure dispose d'un siège à Paris, d'une filiale aux Etats-Unis et de bureaux commerciaux en Allemagne, en Espagne et en Asie.

Arcure, cotée sur le marché Euronext Growth (ISIN : FR0013398997 - Mnémo : ALCUR) a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 10,4 M€ (dont 69% à l'international), en croissance de 33%.

CONTACTS

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Olivier Lambert
arcure@actus.fr
Tel. 01 53 67 36 33

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Amaury Dugast
adugast@actus.fr
Tel. 01 53 67 36 74

À propos d'Inveready

Inveready est l'un des principaux gestionnaires d'actifs alternatifs en Espagne – opérant notamment dans le capital risque lors des phases d'amorçage, d'accélération et de développement, la venture dette, l'investissement direct au sein de sociétés cotées, l'investissement dans les infrastructures et le Private Equity – et offre ainsi une gamme de solutions de financement complète tout au long du cycle de vie d'une entreprise.

Fondée en 2008, Inveready compte plus de 200 sociétés actives et plus d'un milliard d'euros d'actifs sous gestion. Inveready détient actuellement plus de 15 participations cotées, en capital direct ou en capital hybride. Certaines sociétés de notre portefeuille furent acquises par des multinationales telles qu'Intel, Symantec, IBM et Facebook, tandis que d'autres sont cotées sur des marchés tels que le NASDAQ, BME Growth, AIM London et Euronext Growth.

À propos de TP ICAP Midcap

TP ICAP Midcap est une banque d'affaires spécialisée sur les Small & Mid Caps Européennes qui accompagne d'une part les entrepreneurs dans leur stratégie de développement et de financement, et d'autre part les institutionnels qui investissent sur les marchés. TP ICAP Midcap a conseillé et exécuté près de 100 opérations depuis 2013, levant ainsi pour le compte de ses clients près de 7Mds d'euros en fonds propres et en instruments de dette. TP ICAP Midcap est la division dédiée aux Small & Midcap de TP ICAP (Europe) SA, filiale de TP ICAP Group PLC, leader mondial des activités de courtage et coté sur le London Stock Exchange. TP ICAP Midcap est membre du marché d'Euronext Paris et Listing Sponsor sur Euronext Growth.

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société ARCURE dans un quelconque pays.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

Dans les États membres de l'Espace Economique Européen, la présente communication et toute offre qui pourrait y faire suite sont adressées exclusivement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la société ARCURE ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, étant précisé que les actions de la société ARCURE n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act. ARCURE n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes situées (x) en dehors du Royaume-Uni ou (y) au Royaume-Uni, qui sont des « investisseurs qualifiés » (tel que ce terme est défini dans le Règlement Prospectus qui fait partie du droit interne en application du European Union (Withdrawal) Act 2018) et qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, ou (iii) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à participer à des activités d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmises (les personnes mentionnées aux paragraphes (y)(i), (y)(ii) et (y)(iii) étant ensemble dénommées, les « Personnes Habilitées »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs d'ARCURE ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par ARCURE. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Elle n'est

donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. ARCURE ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon.